

QUESTEMBERT VIDE GRENIER

OUVERT aux particuliers et professionnels

DIMANCHE 09 AVRIL 2017

ENTREE GRATUITE POUR LES VISITEURS

Buvette et restauration sur place

Tarif : 4,50€ le mètre linéaire sous les halles

Tarif : 2,50€ le mètre linéaire à l'extérieur

Inscriptions: Par courrier : adresse : Vide grenier de la B.O.
section FOOT; 1, rue Jean Grimaud, 56230 QUESTEMBERT

: Directement sur place au siège de la BOGUE D'OR

Les matins des 11 et 18 mars 2017 de 09h30 à 12h30

Renseignements par téléphone : 06 02 62 51 61 - 06 85 54 91 50

VIDE GRENIER DE QUESTEMBERT DU DIMANCHE 09 AVRIL 2017

ORGANISE PAR LA SECTION FOOTBALL ET LE COMITE D'ANIMATION

N°emplacement : Point d'accueil : _____

INSCRIPTION

Particulier Professionnel Association

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Commune: _____

Réservation: Sous les halles, Dans les rues

Nombre de mètres linéaires: N° Tél: _____

Montant du chèque de réservation: _____

Je reconnais avoir pris acte du règlement du vide grenier et je précède ma signature par

la mention « **lu et approuvé** » A: _____ Le: _____

Signature



Le règlement du vide grenier

- Le vide grenier est ouvert à tous: Professionnels, particuliers ou associations. Les professionnels doivent présenter un extrait de registre de commerce de moins de 2 ans. Les particuliers doivent fournir une copie recto, verso de leur carte d'identité et s'engagent à ne pas participer à plus de deux ventes aux déballages par an sur le territoire national
- Cette manifestation se déroulera dans le quartier des halles de Questembert de 07h00 à 18h00. Le déballage pourra s'effectuer le dimanche 09 avril 2017 à partir de 06h30 jusqu'à 20h30. La circulation des véhicules sera interdite à partir de 08h30.
- Les participants devront remplir les cadres inscription et bon inscription pour s'inscrire. Le choix définitif des emplacements sera décidé par les organisateurs et un numéro d'emplacement sera attribué à chaque vendeur.
- L'inscription sera définitive dès réception du paiement, aucun matériel ne sera fourni,
- les exposants devront laisser les emplacements propres
- Les organisateurs ne pourront en aucun cas être tenus responsables des vols, dégradations ou accidents. dans cet esprit chaque participant déclare faire son affaire personnelle de toutes assurances concernant ce vide grenier et déclare renoncer à tous recours à l'encontre des organisateurs.

BON DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Particulier Professionnel Association

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Commune: _____

Réservation: Sous les halles, Dans les rues

Nombre de mètres linéaires: _____

N° emplacement Point d'accueil: _____

L'installation du stand devra s'effectuer pour 08h30 au plus tard, car la circulation sera interdite au-delà de cet horaire.

En cas de perte ou d'oubli, vous êtes priés de vous présenter à l'accueil: « **Personnes non inscrites** » afin que votre numéro d'emplacement vous soit délivré, Merci.